



Service Travaux Publics

Votre correspondant :

Gonzague HERVY

### **Note explicative dérogation PEB**

Les pavillons à l'étage sont provisoires et seront définitivement enlevés à l'ouverture de l'école en dur située de l'autre côté du parc du Bempt.

Les pavillons seront placés en août 2018 et enlevés en juillet 2020 pour une durée inférieure à 2 ans.

Gonzague HERVY